

La Minerve



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 726 RELATIF À LA TAXE ENVIRONNEMENTALE


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 15 janvier 2024, le règlement numéro 726 relatif à la taxe environnementale et abrogeant le règlement numéro 717 portant sur le même sujet.

Le but de ce projet de règlement est de mettre à jour la tarification environnementale.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 17 janvier 2024.


Suzanne Sauriol
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17 janvier 2024, entre 10 h et 12 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17 janvier 2024.


Suzanne Sauriol,
Directrice générale et secrétaire-trésorière